



MISE A DISPOSITION DE 15 ANNEES DE MESURES DES PESTICIDES DANS L'AIR PAR LES ASSOCIATIONS DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR

Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) réalisent, depuis 2002, des mesures de pesticides dans l'air en fonction des ressources locales et des soutiens financiers mis à leur disposition. Elles améliorent ainsi les connaissances tout en répondant aux attentes sociétales croissantes sur le sujet. Les résultats et les rapports en découlant ont été communiqués par chacune de ces associations sur leurs sites internet. Ils ont également été progressivement regroupés, pour en faciliter la manipulation et l'interprétation, au sein d'une base de données de travail commune à l'ensemble de nos structures : la base PhytAtmo, pilotée par la Fédération Atmo France. A ce jour, cette base¹ recensant 15 années de mesures des pesticides dans l'air sera ouverte aux parties prenantes et au public.

La France figure parmi les pays les plus consommateurs en pesticides. L'eau et l'alimentation font l'objet d'une surveillance sur ces composés mais à l'inverse, bien que les pesticides soient reconnus comme substances d'intérêt national par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, il n'existe pas de valeur réglementaire dans l'air. Pourtant lors de leur utilisation, les substances actives peuvent être transférées dans l'atmosphère par le vent, l'érosion éolienne et la volatilisation.

Ouverture à l'échelle nationale des mesures en pesticides dans l'air réalisées par les AASQA

Les concentrations mesurées en pesticides dans l'air extérieur sont regroupées au sein d'une base de données pilotée par Atmo France : PhytAtmo. A ce titre, elle est utilisée par des acteurs nationaux depuis 2015. Dans une volonté de faciliter l'accès des données à une échelle nationale et dans le prolongement de la mise à disposition des données réglementées, cette base est donc ouverte ce jour au public.

La base Phytatmo compile les mesures en pesticides dans l'air ambiant des AASQA sur la période 2002-2017 avec 321 substances actives recherchées et 6837 prélèvements effectués sur 176 sites.

-> [Cliquez ici pour accéder à la base PhytAtmo](#) (disponible dans la rubrique « pesticides » du site de la Fédération Atmo France dès le 18 décembre 2019)

PhytAtmo sera également disponible prochainement sur data.gouv.fr.

¹ Pour permettre une meilleure consultation, les données sont diffusées sous format excel regroupant toutes les données pesticides en air ambiant de 2002 à 2017.

Les pesticides dans l'air, de fortes disparités dans le temps et sur le territoire

Un grand nombre de substances détectées dans l'air

Afin de tenir compte de l'évolution des usages, la liste des pesticides recherchés au fil des années par les AASQA évolue annuellement entre 150 et 250. Au final, ce sont entre 40 et 90 substances actives (herbicides, fongicides, insecticides) qui sont quantifiées annuellement à l'échelle nationale.

Une forte variabilité spatiale des concentrations

Les agglomérations semblent globalement plus préservées que certains territoires non urbanisés mais peuvent être néanmoins influencées. Ainsi, des zones moins densément peuplées peuvent s'avérer plus affectées par l'exposition aux pesticides dans l'air. La concentration très variable de pesticides dépend des conditions météorologiques locales, de la nature des sols, des caractéristiques physiques et chimiques de la substance active, des équipements utilisés lors du traitement...

Une saisonnalité selon les usages

Selon les années, les concentrations peuvent être également très variables et des pesticides peuvent être détectées sur une grande partie de l'année. Une saisonnalité associée à différents types de cultures est habituellement constatée sur les dernières années. La période fin printemps - été présente des concentrations plus élevées sur les zones viticoles (fongicides) alors que sur les zones de grandes cultures (herbicides) les concentrations sont plus importantes en période automnale.

Atmo France et les AASQA, acteurs majeurs de l'émergence et du suivi des pesticides dans l'air, demandent la mise en œuvre d'un suivi territorial et national pérenne basé sur la mesure et sécurisé dans son financement, afin de répondre aux attentes sociétales et questionnements institutionnels. Cette recommandation est d'ailleurs également portée par la Cour des comptes² et par deux rapports parlementaires³.

Les préconisations sont donc les suivantes :

- **Multiplication des sites de mesures pérennes afin de produire une information locale, fiable et représentative ;**
- **Incorporation de la mesure des pesticides dans l'air ambiant comme indicateur de suivi dans les dispositifs actuels de réduction de l'usage des pesticides ;**
- **Mise en place d'une plateforme nationale d'enregistrement des produits phytopharmaceutiques pour centraliser aussi bien les achats de pesticides que leur utilisation recommandée par le rapport parlementaire de la mission d'information commune sur le suivi de la stratégie de sortie du glyphosate de novembre 2019⁴ ;**

² Cour des comptes, proposition 6 - *Les politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air*, décembre 2015

³ Sénat, Mission commune d'information sur les pesticides, octobre 2012

Assemblée nationale, Mission d'information sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, avril 2018

⁴Rapport d'étape de la mission d'information commune sur le suivi de la stratégie de sortie du glyphosate, novembre 2019



- **Prise en compte du suivi des pesticides dans l'air dans les politiques de santé environnementale tel le Plan National Santé-Environnement (PNSE) 4 prochainement en consultation ;**
- **Intégration des pesticides dans la surveillance réglementaire de la qualité de l'air conformément aux attentes sociétales.**

Annexes

- Dossier de presse « Ouverture de 15 années de données de mesures pesticides »
- Présentation des AASQA

A propos de la Fédération Atmo France

Atmo France est la fédération du réseau national des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) réparties sur l'ensemble du territoire (une par région).

Elle anime le réseau des AASQA en assurant la coordination, la mutualisation et la valorisation de leurs travaux et le représente dans les instances nationales et européennes en participant aux débats pour l'amélioration de la qualité de l'air et de l'atmosphère.

À travers ses actions, Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général, celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif efficace qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'accompagnement et le suivi des actions visant à l'améliorer. Le réseau met son expertise à disposition de tous les acteurs concernés.

Contact presse

Charlotte Lepitre - Responsable partenariats et projets

Ligne directe 01 86 95 31 45 / portable 06 83 57 05 77 / charlotte.lepitre@atmo-france.org